

Québec, le 26 juillet 2007

Madame Nathalie Martel
Ministère du développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Service des projets en milieu terrestre
675 boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste
Management Inc.**

Madame,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'étude de ce projet vous soumet la question suivante :

- À la suite de modifications à son projet initial de LET à Magog, Waste Management a produit une nouvelle analyse de stabilité (document PR8.4.1) et a déposé un document intitulé *Annexe 4 corrigée de la version « papier » du rapport d'ENVIR-EAU intitulé « Études hydrogéologique et géotechniques - Partie 2, Étude géotechnique » (document PR8.4)*. Pourriez-vous indiquer à la commission si cette révision de l'analyse de stabilité est acceptable pour le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et si elle modifie les évaluations précédentes de l'initiateur sur la stabilité des matières résiduelles qui seraient enfouies au LET projeté?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission